



Mutuelle obligatoire prélevée sur salaire mais non inscrite .

Par **Christelle Gilbert**, le **25/08/2017** à **08:05**

Bonjour

Prélevé sur mon salaire depuis 2 ans pour ma mutuelle obligatoire ,je viens de m'apercevoir que je n'étais pas inscrite sur leur liste mais que mon patron cotisait en fait pour l'ancien salarié .

Puis je demander le remboursement des prélèvements faits ?

Merci

Bonjour,

Les formules de politesse telles que "bonjour" ou "merci" sont obligatoires sur ce forum comme sur les autres...

Merci pour votre attention.

Par **P.M.**, le **25/08/2017** à **08:22**

Bonjour tout d'abord,

Vous devriez pouvoir demander une régularisation effectivement soit par une inscription rétroactive soit par le remboursement des cotisations...